L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

JEUDI, 8 DECEMBRE 1892.

PETITES ANNONCES

DEMANDES.

ON demande une cuisinière française de moyen âge, pour aller à Pensacola. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser 365 rue des Magasins.
1er déc—1 sem

ON demande des jeunes filles et des jeunes garçons. Travail régulier et léger. Bons gages. S'adresser aux Magasins Cotton Mills, coin Calliope et Constance. 20 nov 1m

PAR LE CONSTABLE.

L. P. Harkedjes vs. Thos. McGeevey.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, No 22,848—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan public, à mon entrepôt, 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, le VENDREDI, 9 décembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

12 chaises en bois, 1 lot de nattes, 1 rug pour corridor, 2 black boards, 1 indicateur, 2 grands tableaux à l'huile, 2 petits tableaux à l'huile, 1 table de cuisine, 2 tables avec marbre, 1 lot de ferblanterie et plats, 2 nappes blanches pour table, 10 petits tableaux, 2 matelas encadrés, 1 entonnoir, 2 sofas lounges, 2 tables à extension, 1 gong, 1 lot de bouteilles vides, 1 lot de verres pour buvette, 1 pot argent, 1 mortier argent, 1 lot de jarres en terre, 1 paire de shakers et autres articles utiles pour un café.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON, Constable.

30 nov—30—déc 6 9

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 37,455—Division E—Attendu que John B Vinet administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Johnson, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

8 déc—8 13 17

Succession de John Lex et sa femme décédée Cécelia Bimeamaier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,399—Division E,—Attendu que Louis Lex a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Lex et sa femme décédée Cecelia Bimeamaier décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

8 déc—8 13 17

Succession de Timothy Moran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 36,707—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Henry R. Pédarré, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

7 déc—7 10 16

Succession de Veuve A. Trautman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,704—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Louis Gertels Jr. administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

7 déc—7 10 16

Succession de Patrick Kane.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 37,432—Attendu que Mary Kane, née Brennan, femme de Patrick Kane, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Patrick Kane, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

6déc—6 10 15

Succession de Frank H. McNairy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,911—Division C—Attendu que Mme Eliza Goodrich, femme de William W. Gordon, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Frank H. McNairy, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

4 déc—4 9 13

Succession de Stephen White.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,330—Division E—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Stephen White, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

28 nov—28—déc 3 8

Succession de Louise Vincent femme de Thomas R. Hogan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,396—Division D—Attendu que Thomas R. Hogan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Louise Vincent, femme de Thomas R. Hogan, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

2 déc—2 6 11

Succession de Catherine Richardson, femme de Charles J. Gregson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,395—Division B—Attendu que Charles J. Gregson, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Catherine Richardson, femme de Chas. J. Gregson, décédée, intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

29 nov—29 déc 3 8

Succession de Céleste Gauthier, veuve du Dr Casimir Mericq.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,001—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme l'almire Mericq, veuve de Frank Crozet, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

1déc—1 6 10

Succession du Rév. Père A. F. X. Chapuis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,140—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par le Rév. Père John Dumas exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

30 nov—30—déc 3 8

Succession de John Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 34,962—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par A. C. Hutchinson et J. T. Hutchinson exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

30nov—30 déc3 8

Succession de Martin McDermott.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,555—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. BOTTE, Greffier.

2 déc—2 6 11

J. B. JUNQUA,

No 10 RUE ST-LOUIS,

Près Decatur,

Importateur et Marchand en Gros de Cognacs Fins Champagnes, Vins et Liqueurs.

—Spécialité de—

Vins Fins et Brandies de Californie, Rye et Bourbon Whiskies.

—Fabricant de—

Sirops de Fruits de Choix.

15 oct—[illegible]

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 7 DECEMBRE—CLASSE No 390

Tirage de 4 heures P. M.

44	97	33	39	13	54	47	34	45	2	20	42	23	48

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et leur déclinent dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature. Ce 7 décembre 1892—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
W. L. Cabell

COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prest La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

Tirage Semestriel Extraordinaire

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 13 DECEMBRE 1892

GROS LOT: $150,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$150,000, soit	$150,000
1 Lot de...	40,000, ...	40,000
1 Lot de...	20,000, ...	20,000
1 Lot de...	10,000, ...	10,000
2 Lots de...	5,000, ...	10,000
5 Lots de...	2,000, ...	10,000
25 Lots de...	600, ...	15,000
100 Lots de...	400, ...	40,000
200 Lots de...	200	40,000
300 Lots de...	120, ...	36,000
500 Lots de...	80, ...	40,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$200, soit......	$20,000
100 Lots de...	$120, ...	12,000
100 Lots de...	$80, ...	8,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$40, soit......	$39,960
999 Lots de	$40, ...	9,960
3,434 Lots se montant à.....		$538,920

PRIX DU BILLET:

Billets entiers, $10; Demis, $5; Cinquièmes, $2; Dixièmes, $1; Vingtièmes, 50 cents; Quarantièmes, 25 cents.

Prix pour les clubs, 5½ billets entier ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquels nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance de lot annoncé.

Ventes pour Taxes de Ville

—SUR—

BIENS MEUBLES.

La ville de la Nouvelle-Orléans contre les débiteurs delinquants pour taxes, Paroisse d'Orléans.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de la Louisiane, ainsi que par l'ordonnance 5124, C. S., adoptée le 28 février 1891, comme il y est pourvu par la section 42 de l'acte 85 de 1888, je vendrai au lieu de la saisie, dans la paroisse d'Orléans, pendant les heures légales fixées pour les ventes judiciaires, commençant à 11 heures du matin, samedi, le 10me jour de décembre 1892, et continuant jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toute propriété sur lesquelles des taxes sont maintenant dues à la ville de la Nouvelle-Orléans, pour mettre en vigueur la perception de toutes les taxes assessées pendant l'année 1892, avec intérêt dû sur le montant, à partir du 28e jour de juin 1892, jusqu'à complet paiement avec les dépens.

Bill No 730—Antoine Henry, 139 Ursulines. 8me district d'assessment, ilet 106 chevaux et marchandises $175.
Montant du bill.............. $ 3 54

Bill No 902—Abadie, T., Dumaine et Claiborne, 7me district d'assessment ilet No 207 marchandises, $300.
Montant du bill.............. $ 6 06

Bill No 1073—Algiers Brewing Co., 155 rue Bienville.—6me district d'assessment, ilet No 97 chevaux, $150.
Montant du bill.............. $ 3 03

Bill No 1481—Arieux, Pierre Vve, Chemin de Gentilly 7me ward—pour 273 chevaux, $420.
Montant du bill.............. $ 8 48

Bill No 1900—Anderson, H. E., Peters et Frenet 5me ward. ilet Nos 19 et 20 chevaux et marchandises, $1700.
Montant du bill.............. $34 34

Bill No 706—Barnados J. P., 83 rue Hôpital—8me district d'assessment, ilet 54, chevaux, etc., $150.
Montant du bill.............. $ 3 03

Bill No 923—Bischof E., Promenade Carondelet près Broad—7me district d'assessment, ilet 236, chevaux, etc., $200.
Montant du bill.............. $ 4 04

Bill No 33—Boughling A., 171 rue Annonciation—1er district d'assessment, ilet 114, meubles, $200.
Montant du bill.............. $ 4 04

Bill No 1064—Boutté, E., 155 rue Bienville—6me district d'assessment, ilet 97, chevaux $150.
Montant du bill.............. $3 03

Bill No 849—Bertel, M., 121 rue Royale—6me district d'assessment, ilet 62, marchandises $300.
Montant du bill.............. $6 06

Bill No 54—Bright, Geo. L., 62 Prytanée—1er district d'assessment, ilet 192, meubles et bijouterie $750.
Montant du bill.............. $15 55

Bill No 761—Carter T. L., Ursulines et Prieur—8me district d'assessment, ilet 284, meubles, etc., $650.
Montant du bill.............. $13 14

Bill No 1229—Carey Thomas, 635 Royale—9me ward ilet 149, chevaux, etc. $550.
Montant du bill.............. $11 11

Bill No 333—Chatta Nick, 285 Chartres—7me district d'assessment, ilet 48, chevaux, etc., $400.
Montant du bill.............. $8 08

Bill No 1127—Carroll J. P., Canal, près Anthony—6me district d'assessment, ilet 629, marchandises, $400.
Montant du bill.............. $8 08

Bill No 1310—Crescent City Furniture Co., Montégut, près Villeré—9me ward, ilet 523, chevaux, etc., $350.
Montant du bill.............. $7 07

Bill No 470—Donahue P., 236 Perdido—4me district d'assessment, ilet 441, chevaux, etc, $150.
Montant du bill.............. $3 03

Bill No 842—Durck F., Toulouse et Royale—7me district d'assessment, ilet 61, marchandises, $200.
Montant du bill.............. $4 04

Bill No 854—Dufard Alex., Dauphine et Dumaine—7me district d'assessment, ilet 76, marchandises, $200
Montant du bill.............. $4 04

Bill No 1424—Drawe, Jules J., 298 Rochblave—7me ward, ilet 1192, chevaux, etc., $1,500.
Montant du bill.............. $30 30

Bill No 1751—Danziger, David, 194 rue Jackson—11me district d'assessment, ilet 146, meubles, etc., $2,200.
Montant du bill.............. $44 44

Bill No 1737—Diefenthal & Solomon, Ste-Marie et Camp—11me district d'assessment, ilet 143, chevaux, etc., $700.
Montant du bill.............. $14 14

Bill No 1686—Diefenthal, E., 147 rue St-André—11me district d'assessment, ilet 103, meubles, $300.
Montant du bill.............. $6 06

Bill No 75—Eustis Norman, 451 St-Charles—1er district d'assessment, ilet 207, chevaux, etc., $150.
Montant du bill.............. $3 03

Bill No 432—Fuchs, Jacob et Fousse, John Clio et Howard—2me district d'assessment, ilet 358, marchandises, $200.
Montant du bill.............. $4 04

Bill No 435—Fallo, Tosey Locust et Thalia—2me district d'assessment, ilet 390 chevaux et marchandises $250.
Montant du bill.............. $5 05

Bill No 110—Glorioso D., 241 Lafayette—2me district d'assessment, ilet 295, Chevaux, etc. $1 75.
Montant du bill.............. $ 3 54

Bill No 1258—Gasquet, A. F., 226 St-André, 11me district d'assessment, ilet 144, Chevaux, etc. $375.
Montant du bill.............. $7 58

Bill No 602—Hava, A. Dr, 294 Bourbon—8me district d'assessment, ilet 54, Chevaux, etc, $175.
Montant du bill.............. $3 54

Bill No 625—Horter J. C. Mme, 193 Esplanade—8me district d'assessment, ilet 172-73, meubles, etc., $600.
Montant du bill.............. $ 12 12

Bill No 1074—Hansie Pierre, Bogart'lle et Robertson—7me ward, ilet 637, marchandises $300.
Montant du bill.............. $ 6 06

Bill No 1194—Helmstetter Charles, Annonciation et Septième—11me district d'assessment, ilet 82, marchandises $600.
Montant du bill.............. $ 12 12

Bill No 1,170—Hogan Charles, 707 Levée—11me district d'assessment, ilet 31, marchandises $300.
Montant du bill.............. $ 6 06

Bill No 3—Jenny John N., 79 Front—3me district d'assessment, ilet 4, marchandises $500.
Montant du bill.............. $ 10 10

Bill No 78—Jostes J. Baronne et Delord—3me district d'assessment, ilet 256, marchandises $250.
Montant du bill.............. $ 5 05

Bill No 46—Kaufman, Pauline, 196 Camp—3me district d'assessment, ilet 161, meubles, $500.
Montant du bill.............. $10 10

Bill No 94—Karstendiek, Henry 281 Rempart—3me district d'assessment, ilet 275, marchandises, $2,000.
Montant du bill.............. $40 40

Bill No 480—Kuhnhels, F. J. 142 Gravier—4me district d'assessment, ilet 172, marchandises, $2,000.
Montant du bill.............. $40 40

Bill No 435—Lee, F. R. 141 St Charles—3me district d'assessment, ilet 219, meubles, $750.
Montant du bill.............. $15 15

Bill No 1540—Lazarus, S. 783 Magasins—11me district d'assessment, ilet 152, chevaux, meubles, etc., $1,050.
Montant du bill.............. $21 21

Bill No 1440—Leitz A., Philip et Magasins—11me district d'assessment, ilet 146, chevaux, etc., $2,500.
Montant du bill.............. $50 50

Bill No 62—Moore, Jas S. 169 Gravier—5me district d'assessment, ilet 224—marchandises, $3,500.
Montant du bill.............. $70 70

Bill No 1235—Miranda, H. Sne., 38 Champs Elysées—7me ward, ilet 153—marchandises, $500.
Montant du bill.............. $10 10

Bill No 1145—Metropolitan Club, Royale près Montégut—9me ward, ilet 170, meubles, $1,000.
Montant du bill.............. $20 20

Bill No 219—Miner, C. L. Mme, 221 Camp—2me district d'assessment, ilet 182—meubles, $500.
Montant du bill.............. $10 10

Bill No 236—Martin Alphonse, 369 rue Calliope—2me district d'assessment, ilet 214, chevaux et meubles, $1,060.
Montant du bill.............. $ 20 40

Bill No 1422—Meikild E. A., 574 rue Magasin—11me district d'assessment, ilet 137, marchandises, $250.
Montant du bill.............. $ 5 05

Bill No 261—McCormick Wm, coin Liberté et Erato—2me district d'assessment, ilet 324, marchandises, $750.
Montant du bill.............. $ 15 15

Bill No 186—McAdam M. J. Fulton et Jo[illegible]—2me district d'assessment, ilet 21, marchandises et machines, $1,500.
Montant du bill.............. $30 30

Bill No 1,401—McNaff, John 131 rue Mutiémes—11me district d'assessment, ilet 117, chevaux, etc. $125.
Montant du bill.............. $2 53

Bill No 280—Newman, Samuel 349 rue Liberté—2me district d'assessment, ilet 323, chevaux, etc., $350.
Montant du bill.............. $7 07

Bill No 276—Pessey & Kent, 71 rue Carondelet—4me district d'assessment, ilet 230, chevaux, marchandises, etc., $6,175.
Montant du bill.............. $124 74

Bill No 298—Rusi, J. 3 rue St Charles—8me district d'assessment, ilet No 224 marchandises, $1050.
Montant du bill.............. $20 20

Bill No 1001—Brider, Samuel, 58 N. Peters—6me ward, ilet No 12 marchandises, $150.
Montant du bill.............. $ 3 03

Bill No 69—Raphael, E., 360 rue Washington district d'assessment, ilet No 312 chevaux, etc., $300.
Montant du bill.............. $ 6 06

Bill No 1663—Seiler Mertens, Peter et St-Ferdinand—9me ward, ilet 19-20, marchandises, $300.
Montant du bill.............. $6 06

Bill No 1217—Schimmer B., Market Alley et Claiborne—7me ward, ilet 632, chevaux et marchandises, $700.
Montant du bill.............. $15 15

Bill No 1244—Souillard J. B., avenue de Landre et Ferce—7me ward, ilet 1201, chevaux, etc., $300.
Montant du bill.............. $6 06

Bill No 1480—Solari, veuve et héritiers de M. et Joseph, Levée près Première, Levée près Sixième—11me district d'assessment, ilet 5-10, marchandises $22,500.
Montant du bill.............. $454 54

Bill No 1585—Sacs J. H., 728 rue Magasin—11me district d'assessment, ilet 131, meubles et bijoux, $450.
Montant du bill.............. $ 9 09

Bill No 1644—Travis G. L., 163 rue Quatrième—11me district d'assessment, ilet 166, meubles et bijoux, $800.
Montant du bill.............. $ 16 16

Bill No 1202—Terante, Jacques, 396 St-Claude—7me ward, ilet 378—chevaux, etc, $200.
Montant du bill.............. $5 05

Bill No 1280—Tamer, Matthew, Rempart et Port—9me ward, ilet 266, chevaux, etc, $250.
Montant du bill.............. $5 05

Bill No 1176—Voigt, August, 364 et 366 Decatur—7me ward, ilet 3—chevaux, $680.
Montant du bill.............. $13 74

Bill No 1189—Villerman Bros, 14 Union—7me ward, ilet 158, chevaux, etc, $650
Montant du bill.............. $13 13

Bill No 1,195—Valeton, D. M. 423 rue Bourgogne—7me ward, ilet 270, chevaux, etc., $2,025.
Montant du bill.............. $40 91

Bill No 429—Wood, W. M. Julia et Carondelet—3me district d'assessment, ilet 218, meubles $500.
Montant du bill.............. $10 10

Bill No 1,169—Walker, Jas. C. Chemin de Gentilly—9me ward, ilet 292, chevaux etc., $450
Montant du bill.............. $9 09

Bill No 1603—Zimmer Geo. Sr., 522 Camp—11me district d'assessment, ilet 143, marchandises $200.
Montant du bill.............. $ 4 04

Bill No 1604—Zimmer Geo Jr., 522 Camp—11me district d'assessment, ilet 143, chevaux, $150.
Montant du bill.............. $ 3 03

Bill No 1606—Zimmer Geo., 522 Camp—11me district d'assessment, ilet 143, chevaux, etc, $150.
Montant du bill.............. $ 3 03

Bill No 976—James McGowan, successeur de F. Landfried, 11 Royale—6me district d'assessment, ilet 66, marchandises $2,500.
Montant du bill.............. $ 50 50

Au dit jour de la vente, je vendrai telles parties de la dite propriété qu'indiquera chaque débiteur, et dans le cas où le débiteur de taxes n'indiquera pas un montant suffisant de propriété, je procéderai sans délai à vendre la plus petite quantité de ladite propriété d'un débiteur de taxes quelconque qu'achètera un adjudicataire quelconque pour le montant de taxes, de l'intérêt et des dépens dus par le dit débiteur de taxes. La vente se fera sans estimation, au comptant, en monnaie légale des Etats-Unis

CHAS. H. SCHENCK, Trésorier.

1er déc—10f

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 34,439—Division C—Succession de Bernard Stehle, Catherine Stehle et Helen Stehle.—Attendu que Margaret Dyes, résidant dans le comté Arapahoe, Etat du Colorado, tutrice de la mineure Theresa Stehle, a pétitionné à la Cour pour avoir l'autorisation de prendre possession de et transporter de l'Etat de la Louisiane, les biens appartenant à la dite mineure. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la demande de la dite pétitionnaire ne devrait pas être accordée.

Par ordre de la Cour.

Nouvelle-Orléans, 11 novembre 1892.

EUG. D'HEREFE, Député Greffier.

15 nov—4f en 30j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 37,449—Division E—Conrad Wandenberg vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Conrad Wandenberg soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Samuel Flower, notaire, en son bureau No 41 rue Carondelet, en cette ville, le MERCREDI, 21me jour de décembre 1892, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 6 décembre 1892.

[Signé] GEO. H. THÉARD, Juge.

Pour copie conforme,

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

7 déc—3f en 21 déc

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 37,429—Division E—F. Leinweber vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Frederick Leinweber soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant M Gernon, Esq. notaire, en son bureau No 151 rue Commune, en cette ville, le MARDI, 10me jour de janvier 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que H. W. Robinson, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 5 décembre 1892.

Signé: GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

6 déc—3f au 10 jan

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 37,318—Jno. W. Lehman vs ses créanciers—Ordre de Cour—La pétition et dessus prise en considération—Il est ordonné qu'une réunion des créanciers du dit John W. Lehman, après avis légal et délai, soit convoquée et tenue pardevant Henry L. Garland, Jr, notaire public, en son bureau, No 12 Commercial Place, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, commençant le MERCREDI, 4 janvier 1893, à 11 heures A. M., pour déterminer si un répit demandé par le dit John W. Lehman de un, deux et trois ans de la date de la dite réunion, lui sera ou non accordé.

Il est de plus ordonné que W. C. Dufour soit nommé pour représenter les créanciers absents en cette affaire.

Nlle-Orléans, 22 novembre 1892.

Signé N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

29 nov—3 fois au 4 jan

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 37,367—Division B—Henry Ehrensing vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Henry Ehrensing soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire soit convoquée et tenue pardevant Ernest Commagère, notaire public, à son bureau, No 115½ rue Magasins, en cette ville, LUNDI, 2me jour de janvier 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues, et que E. H. McCaleb, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 26 novembre 1892.

[Signé] FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme,

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

29 nov—3 fas 2 janv

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie que le 11me jour de novembre 1892, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée et dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Mme Henriette Spiro, femme d'Alphonse Marx vs Alphonse Marx, son mari.—No 36,328.

Sur la motion de W. O. Hart, avocat de la demanderesse, qui a produit des preuves à l'appui de la pétition de la demanderesse, la loi et les témoignages étant en faveur de celle-ci:

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 12 septembre 1892, soit maintenant confirmé et rendu final; et qu'en conséquence il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Henriette Spiro, épouse d'Alphonse Marx, et contre le défendeur Alphonse Marx, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et le défendeur, et qu'elle soit autorisée à faire des affaires comme marchande publique, en ses propre nom et à son propre profit. Le défendeur acquittera les dépens.

Jugement rendu le 11 novembre 1892.
Jugement signé le 17 novembre 1892.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.

En foi de quoi, j'ai apposé ici ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 17e jour de novembre de l'an de Seigneur mil huit cent quatre-vingt-douze.

H. MESONNIER, Député-Greffier.

23 nov—

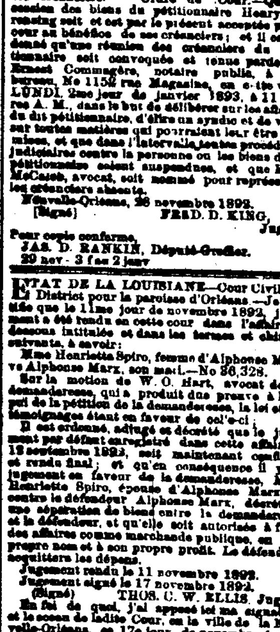

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du septième district.

F. Fischer, Sr., vs Henry Kreutel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,300—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 11 janvier 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1º Un morceau de terre et toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans le carré d'ilet No borné par les rue Barthe, Léonidas, Levée et Jefferson mesurant vingt-sept pieds neuf pouces de façade rue Barthe, trente-six pieds sept pouces trois lignes de façade rue Levée, et s'étendant de la rue Levée à la rue Barthe, sur toute la longueur, selon le plan de Wm H. Williams, voyer, le 19 août 1861, et le dit terrain se compose de la plus grande partie du terrain No 3, soit soixante dix sept pieds neuf pouces cinq lignes et dix pieds rue Barthe, du terrain No 2.

2º Une portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent située dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, carré borné par les rues Madison, Jeannette, Cambronne et Cinquième, mesurant soixante pieds de façade rue Madison sur quatre-vingt-quinze pieds de profondeur et façade, et plus s'il en est, étant une portion de la propriété acquise par Kreutel de R. M. J. Hesson et Frances Mahr selon un acte passé le 17 février 1872, pardevant J. Diebel, notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

8 déc—8 15 22 29—janv 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le sixième District.

Eureka Homestead Society vs. Vincent Mielly.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 37,270.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 11 janvier 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en quelque sorte en font partie, situé dans le sixième district de cette ville, dans le carré d'ilet portant le numéro municipal 297 et borné par les rues Ponitz, Coliséc, Roberts et Chestnut, ledit morceau de terre commencé à une distance de soixante-quatre pieds du coin des rues Poniat et Chestnut, sur cent-quarante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. Ledit morceau de terre se compose du terrain ou lot No 3, du terrain entier No 4 et de la moitié de l'arrière du terrain No 18.

Acquis par le défendeur par achat de la demanderesse, ainsi qu'il appert d'un acte passé pardevant M. T. Ducros notaire, en date du 19 mars 1887, (titre enregistré au bureau des transferts, livre 124, folio 621.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

8 déc—8 15 22 29—janv—5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif d'un petit wagon.

Jack Gillen vs Albert A. Ravain et Isaac Southeimer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,719.—En vertu d'un writ de fieri facias contre Albert A. Ravain à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI 17 décembre 1892, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local No 54 rue des Remparts coin Bienville.

Un petit wagon.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

6 déc—6 12 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion exceptionnelle d'acheter des cadeaux de Noel—des cadeaux de fêtes.

Vente attrayante, par le Shérif Civil, du contenu du stock qui se trouvent sur les lieux,

Nos 794 et 796 rue Magazine,

Se composant d'un vaste assortiment de berceaux en osier, tables, voitures d'enfants, Miroirs, Glaces, étagères, albums, livres, vitrines, argenterie plaquée, ornements, portraits et cadres à portraits, lampes pendantes, stores, etc.;

Aussi, faïence, lavabos, service de table et à thé, porte ombrelles, Réfrigérateurs, Valises, Rugs.

Un coffre-fort en fer, vaisselliers, etc et nombre d'autres articles convenables comme cadeaux.

Le tout des marchandises nouvelles.

Dans l'affaire de George W. Howard vs. ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 37,030—En vertu d'un ordre de vente daté du 2 décembre 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, JEUDI, 15 décembre 1892, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux Nos 794 et 796 rue Magazine.

Le contenu des dits lieux—selon un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

3 déc—3 7 1x 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de modèles, etc.

M. Dudley Coleman Machinery Co., Limited vs Wm N. Villavaso.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 36,317.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 14 décembre 1892, à 10 heures 30 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A la Fonderie, à l'encoignure des rues Magnolia et Erato.

Un lot de modèles en bois, à savoir: un "side," un "stand," un "journal box," un "flange," un "stuffing box," etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

3 déc—3 8 14

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

PRORIÉTÉ DE CHOIX,

Rue Indépendance, entre Remparts et St-Claude.

Succession d'Andreas Frey.

No 35 673—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 21 décembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent sur un congé, daté le 2 novembre 1892, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée—

Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Indépendance, Pauline, Remparts et St-Claude, mesurant 47 pieds 3 pouces de face à la rue Indépendance sur 95 pieds de profondeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions Comptant; 20 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant W. R. Ker, Esq., Not. P., aux frais de l'acquéreur.

16 nov—15 22 30—dec 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin et Résidence en briques à deux étages bien situé.

No 269 1-2 rue Tchoupitoulas, entre Calliope et Pocyfarre.

Succession de George Muhner et femme.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 36,845.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur.—Bureau 177 rue Commune—MERCREDI, 21 décembre 1892 à midi, à la Bourse d'Encan, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté le 17 novembre 1892, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

Le magasin et résidence substantielle en briques à deux étages, No 269 1½ rue Tchoupitoulas, ayant véranda en fer sur la façade, et contenant quatre chambres dans la maison principale et deux chambres dans la cuisine qui est détachée de la maison, cour pavée, citerne, etc. Le lot est décrit comme suit: Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Calliope et Pocyfarre, désigné comme le lot No 5, sur un plan fait par E. Gothiel, architecte, le 25 avril 1856, déposé en l'étude de Selim Magner, N. P., en cette ville, comme plan No 7, lequel lot mesure 15 pieds 2 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, la même largeur à l'arrière, et 76 pieds 10 pouces de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y attachées, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, ou en quelque sorte y appartenant, et l'usage d'une allée en commun avec les autres lots, laquelle allée s'ouvre sur la rue Calliope, et mesure 3 pieds 7 pouces de largeur jusqu'au fond du lot No 15, et de là 4 pieds 5 pouces de largeur jusqu'au lot No 5, comme sur le dit plan, comme le même est plus amplement décrit par référence à l'inventaire y enregistré.

Conditions.—Comptant; 20 pour cent du montant devant être déposé au moment de l'adjudication pour lier la vente.

20 nov—20 23 30—déc 7 14 21

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c. et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant.

J. S. LANDRY, Agent général pour le Fret et les Passagers.

25 oct—[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lot de choix pour bâtir dans le deuxième district,

Sur la rue Douane entre les rues Tonti et Rocheblave—A l'encan.

Succession de Oscar G. Depay.

No 36,967—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR JNO. H. O'CONNOR, encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet—MERCREDI, 11 janvier 1893, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé dans l'affaire mentionnée ci-dessus, le 1er décembre 1892, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété suivante à savoir:

Quatre lots de terre dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, Bienville, Tonti et Rocheblave. Les dits lots sont désignés par les Nos 3, 4, 5, 6 et sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Douane sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, bornés au fond par une allée ayant 10 pieds de large, faisant face à la rue Tonti et courant à travers l'ilet de la rue Tonti à la rue Rocheblave, en commun avec les dits lots et autres.

Conditions de la vente.—Comptant; les acquéreurs déposeront dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant James Fahey, Esq., notaire.

4 déc—4 11 18 25—janv 1 8 11

PAR FOURTON & FISCHER, AGENTS ALBERT PAUL, ENCANTEUR.

UN ENDROIT MAGNIFIQUE

Pour une belle résidence Sur le grand Boulevard, l'Avenue de l'Esplanade.

Le grand terrain de choix mesurant 30 pieds de face à l'avenue Esplanade (sur 134 pieds de profondeur) entre Bourbon et Dauphine. Voisinage charmant, rue pavée et ombragée, et à la proximité de toutes les conveniences.

Sera vendu à l'enchère MERCREDI, le 21 décembre 1892, à la Salle d'Encan, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles.

Conditions—Un tiers comptant, balance à 1 et 2 ans, 7 0/0 d'intérêt, etc. Acte de vente pardevant O. Morel, notaire.

Par FOURTON & FISCHER, Agents.
ALBERT PAUL, Encanteur.

4déc—4 21

PAR STEPHEN J. DERBES.

Grande Vente à l'Encan.

—DE—

Dix mille piastres de meubles neufs

COMPRENANT:

Ameublements de chambres avec et sans armoires à glaces; Ameublements de salons en crin, brocatelle et peluche, Ameublements de salles à manger en noyer et en chêne; Chaises, berceuses, tables, etc.

Le tout parfaitement neuf et devant être vendu sans limite pour le compte de parties intéressées.

LUNDI 12 décembre, à 11 heures, à la vente salle d'encan du "Derbès Auction Co." No 26 rue Royale, près Douane.

STEPHEN J. DERBÈS, Encanteur.

4 déc—4 11 12.

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Plantation de valeur et scierie (saw mill) à l'encan.

J. F. Collins vs ses créanciers.

No 1 691—Etat de la Louisiane paroisse Pointe Coupée, 14me District Judiciaire.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur—En vertu et conformément à un ordre rendu par l'Hon. E. B. Talbot juge de la cour du 14me District Judiciaire pour la paroisse Pointe Coupée Etat de la Louisiane, adressé à John R. Picton, syndic des créanciers dans l'affaire ci-dessus en date le 17 novembre 1892 je procéderai à la vente à l'encan JEUDI, 15 décembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Commerce, Place et Gravier en la ville de la Nouvelle-Orléans, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1º La plantation Tilden, comprenant un certain morceau, parcel, de terre situé sur le bayou des Glaises, dans la paroisse Avoyelles, en cet Etat, étant le lot numéro trois, conformément à l'acte de partage entre les héritiers de Timothy M. Rogers et décrit comme commençant à la ligne du bas du dit second lot, c'est à dire du morceau de Tally, ayant 113 acres. Aussi le morceau de Sally Kimball, ayant 200 acres. Aussi le morceau Rogers touchant la ligne du bas du morceau de Sally Kimball entre lignes parallèles les 260 acres et 45 acres du lot de 100 acres troisième choix, lesquels sont situés sur la rive gauche dudit bayou, tout le susdit morceau de terre a été vendu, à l'exception de 260 acres, plus ou moins, à Henri Gerbin, le 19 septembre 1881; terrain à sud est le côté nord du droit en descendant la rive du bayou. Voir le livre U U, folio 426 sous le No 6,344, mesurant en tout 478 acres, plus ou moins.

2º Un certain morceau de terre ou plantation situé aux deux côtés du Bayou des Glaises, dans la paroisse Avoyelles, en cet Etat, mesurant 690 56|100 acres, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous ses droits, dépendances qui y appartiennent, l'exception de cette partie de la dite plantation vendue par Rob't G. Rogers, à F. M. Haygood le 16me jour de Février 1876, ainsi qu'on le peut voir en se référant au livre F. F., de Registre de l'Annonciateur de la paroisse, folios 40 et 41, laquelle partie mesure 105 acres, plus ou moins.

3º La moitié à l'ouest et le quart au sud-est, du quart du nord-ouest, le quart au sud-ouest et la moitié au nord du quart au sud-est de la section 32 mesurant 359 46|100 acres. Le quart au nord-ouest du quart au sud-ouest de la moitié au nord du quart au sud-est de la section 33, mesurant 121 8|100 acres. La moitié au nord du quart, au sud-ouest de la section 34 mesurant 80 62|100 acres. La moitié au sud-est du quart au sud-ouest et le quart au sud-est de la section 25 mesurant 200 97|100 acres. Le quart au sud-ouest du quart du sud-ouest et le quart du quart du sud-ouest de la section 36 mesurant 80 08|100 acres dans le comté Un North Range Six Est dans le district des terres au Sud-Ouest de la Louisiane. Le quart au nord-est du quart du nord-ouest de la section Un contenant 40 5|100 acres dans le township Un Sud, Range six Est, dans le même district de terre et paroisse Avoyelles, Etat de la Louisiane. Ensemble avec toutes les bâtisses et toutes les améliorations qui s'y trouvent sur les portions de terre ci-dessus décrites, ainsi que les dépendances qui y sont attachées. Les portions de terre ci-dessus décrites en second et en troisième lieu ont été acquises par le dit J. F. Collins avec Mme Emma Chalfant et feu Mme (en communauté de biens), en vertu d'un acte d'échange de propriété avec Robert G. Rogers exécuté le 20 décembre 1881, pardevant L. V. Grémillion, greffier de la Cour du District et ex-officio notaire pour la dite paroisse Avoyelles.

3º L'habitation Lakeland comprenant une certaine portion de terre dans la paroisse Avoyelles, Etat de la Louisiane, et composée de la moitié ouest du quart sud-ouest de la section No 18. La moitié est du nord-ouest quart de la section No 19, dans le township 1, Nord Range 7 est et la moitié est du nord ouest quart de la section No 24, dans le township "One North Range," six est comprenant environ 237 acres plus ou moins, avec tous les édifices et toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Aussi—Une certaine portion de terre située dans la paroisse Avoyelles, Etat de la Louisiane, savoir: Le nord-ouest quart du sud ouest quart de la section Sept, Township Un, North Range Seven" Est, avec toutes les améliorations et dépendances qui s'y trouvent et les avantages qui sont attachés. Bornée au nord par la terre de James Griffin, Est et Sud par la terre de W. H. Bassett et Ouest par les terres publiques.

Aussi—240 acres de terres marécageuses situées dans la paroisse Avoyelles, Etat de la Louisiane, étant le Sud est quart de la moitié Est du Sud ouest quart Section 12.

Aussi—40 acres de terre marécageuse formant le nord-ouest quart du nord-est quart de la section 13. Les deux portions de terre se trouvant dans le township Un "Nord Range Six" Est. Six acres de l'une des portions de terre ci-dessus mentionnées ont été transférées à John M. Havard par J. F. Collins.

Une scierie et machine avec tous les ustensiles y appartenant, et la dite scierie ayant une dite capacité de 10,000 pieds de bois et 10,000 bardeaux par jour, situés sur deux acres de terres (louées à bail) à Water Valley, Old River, immédiatement sur le bord de la dite rivière et environ un demi mille de l'embouchure de la rivière Atchafalaya, dans la paroisse des Avoyelles, Etat de la Louisiane.

Cette scierie est admirablement située pour faire des affaires, ayant des facilités pour expédier la marchandise par les bateaux de la rivière Atchafalaya, de la rivière Rouge, pendant les saisons de navigation.

Les deux acres de terre sur lesquels cette scierie est située, sont louées de M. T. H. Gerath, pour un terme de cinq ans, commençant le 1er janvier 1890 à raison de $50.00 par an.

Termes et Conditions.—Pour les plantations Tilden et Lakeland, incluant toutes les terres, un tiers comptant, et la balance payable en billets à un, deux et trois ans, datés du jour de la vente, garanti par hypothèque et portant huit pour cent d'intérêt jusqu'à paiement, et toutes les clauses de garantie usuelles.

Termes et conditions.—Pour la scierie et toutes les améliorations y appartenant et les privilèges du bail non expiré, comptant sur les lieux.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur, par devant H. L. Garland, Jr., notaire.

19 nov—10 17 24—1 8 15 déc

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une charmante résidence avec de grands terrains dans le gentil Quatrième District, entourée par les belles résidences de MM. Hardie, Vizard, May, Delgado, Macheca, Trufant et autres.

Philip, coin Camp.

Succession de Julia T. Chaff.

No 20,711—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.

Mercredi, 14 Décembre 1892

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. G. H. Robinson, encanteur—Bureau, 3 1|2 rue Carondelet—MERCREDI, 14 décembre 1892 à midi à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 4 novembre 1892, à l'encan il sera vendu.

La grande résidence en bois, à deux étages, No 214 rue Philip, coin Camp, (dans l'ilet borné par les rues Première et Chestnut), contenant salon, gal, salle à manger, cuisine, cabinet, à pan près 7 chambres à coucher et toutes les autres commodités nécessaires. Les terrains sont grands et sont désignés par les Nos 13, 14, 15, sur un plan de S. Boisseau, voyer, sous la date du 18 juin 1858 et déposé en l'étude de J. Agnew; les dits terrains se touchent et mesurent ensemble 29 pieds de face à la rue Philip sur 120 pieds de profondeur; le lot No 13 forme le coin des 2 rues Philip et Camp. Les dits locaux sont loués à bail à M. Charles Simon jusqu'au dernier jour de septembre 1893 à raison de $75 par mois. La vente sera faite sujette au dit bail, dont une des conditions est que l'acquéreur aura pour faire réparer la propriété le prix des réparations ne devant pas dépasser $500. Les dits $500 devant être déduits du montant du loyer des acquéreurs.

Conditions.—Un tiers au plus comptant, la balance à un et deux ans pour 7 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garantie et d'assurances, 10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, par devant W. Morgan Gurley, notaire.

15 nov—14 19 20 22 27 29—3 déc 6 déc

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Grande Vente à l'Encan

D'OBJETS EN GAGE,

CHEZ Mme Vve J. ANGLADE,

Coin des rues Conti et Bourbon.

LUNDI, 12 DECEMBRE, A 11 HEURES,

Et continuera jusqu'à ce qu'on ait disposé du tout, et consiste en un grand assortiment varié de Cadeaux de Noël et de Nouvel An, tels que—

Riches solitaires, boucles d'oreilles, broches, bagues, épingles, etc., en diamants.

Montres en or des meilleures manufactures américaines, anglaises, suisses, françaises et autres, etc.

Montres en argent des fabriques les plus célèbres, fusils à deux coups, revolvers, bagues en or, épingles, broches, argenterie, plaqué, pendules, chaînes de gousset, châtelaines, chaînes, et tout espèce d'autres articles riches imaginables et trop longs à énumérer.

P. S.—Les diamants seront vendus de 1 à 2 heures P. M.

Conditions—Comptant.

SPEAR & ESCOFFIER, Encanteurs, 155 rue de la Commune.

7déc—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de choix et élégamment situées dans les Quatrième, Deuxième et Troisième Districts.

No 461 rue Baronne, entre Polymnie et Euterpe.

Elégante résidence en briques à deux étages.

No 506 rue Dryades, coin St-André, confortable cottage à un étage.

No 392 rue Royale, entre Quartier et Hôpital, charmante résidence en briques à un étage et mansarde.

No 61 rue Espagne, entre Chartres et Royale, élégante maison à un étage et double corps-de-logis.

Julien Rivas et als. vs. le mineur Ramon Hartlett et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 36,595.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau, No 156 rue Commune—MERCREDI, 21 décembre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un décret rendu le 26 octobre 1892, et signé le 2 novembre 1892 par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 15 novembre 1892, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, les propriétés ci-dessous décrites, savoir:

1º Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages lui appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le faubourg Annonciation, Quatrième District de cette ville, étant une partie du lot désigné par le numéro neuf, dans l'ilet numéro quatre-vingt-neuf, borné par les rues Carondelet [anciennement Apollon], Baronne, [anciennement Bacchus], Euterpe et Polymnie et mesurant 30 pieds de face à la rue Baronne entre Polymnie et Euterpe sur 120 pieds de profondeur mesure française. Le tout suivant un plan du dit faubourg déposé à l'étude de L. T. Caire ancien notaire en cette ville. Etant la même propriété qui fut acquise par achat de A. Hamilton et autres, par acte passé pardevant F. B. Trist, notaire en cette ville, daté le 21 mai 1861, et enregistré au bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 112 folio 734.

Les améliorations consistent d'une élégante résidence en briques à deux étages, ayant au rez-de-chaussée de grands salons à arche et salle à manger avec manteaux de cheminée en marbre, grand corridor, au second trois chambres à coucher, bâtisse à deux étages en briques attenant à la bâtisse principale, ayant quatre chambres, cabinet de bain, hydrant, citerne, lieux d'aisance, cour briquetée, etc., connu par le numéro municipal 461 rue Baronne.

2º Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, (anciennement Ste-Claire) et St-André et le Chemin Félicité, désigné comme le numéro un sur le plan de L. Reizenstein, daté le 22 juin 1869 et mesurant 14 pieds 6 pouces de face à la rue Dryades, 124 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur et de face à la rue St-André, 120 pieds sur le côté du lot numéro deux, de même mesure plus ou moins, large dans le fond par une allée de trois pieds de largeur commun au dit lot ainsi que d'autres, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Etant la même propriété qui a été acquise par Francisco Rivas de Mme Bridget Shehan, veuve de Daniel M Kennedy, conformément à un acte passé pardevant P. C. Cuvillier, ancien notaire en cette ville, en date du 5 avril 1874, et enregistré au bureau de transfert de cette paroisse, liv. 106, folio 292. Les améliorations consistent en un cottage à un étage, ayant sept chambres, cave, lieux d'aisances, etc., connu sous le numéro municipal 506 rue Dryades.

3º Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale Quartier, Chartres et Hôpital, mesurant (en pied américain) 45 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Royale sur une profondeur de 104 pieds 5 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles borné sur un côté par une propriété anciennement appartenant à Tiers et sur l'autre côté par celle de E. Prevosty ou ses héritiers et dans le fond par celle de James Hopkins ou ses héritiers.

Etant la même propriété qui a été acquise par Francisco Rivas comme suit, à savoir: Une moitié indivise à une vente faite par le shérif civil pour la paroisse d'Orléans le 11 mai 1872 dans l'affaire de Laffite et Dufilho et Cie vs Arthur Forstall No 23,079 du docket de l'ancienne Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans et enregistré au bureau de transfert, livre 100, folio 482, et enregistré au bureau du greffier de la dite Cour dans le livre des archives F, folio 242, et l'autre moitié indivise, par achat de Charles Henry Guillot conformément à un acte passé pardevant A. B. Trist, notaire, en date du 10 mars 1877, enregistré au bureau de transfert, livre 106, folio 1,007. Les améliorations consistent en une jolie résidence en briques à un étage et mansarde, connue par le numéro municipal 392 rue Royale, ayant salons doubles avec arches, salle à manger, corridor au rez-de-chaussée et mansarde trois chambres à coucher, deux chambres dans le mansardes une cuisine en briques à deux étages avec chambres, deux caves, water-works, lieux d'aisance, à côté de côté, etc. Vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1895 au bas prix de trente-cinq dollars ($35 00) par mois, payable mensuellement.

4º Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Royale, Espagne et Poêts, mesurant 60 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 86 pieds 1 pouce et 5 lignes. Etant la même propriété acquise par Francisco Rivas, de la manière suivante, à savoir: Le vingt-et-un indivis de quarante-et-un de Mme Charles Arthur de Armas, conformément à un acte passé pardevant O. de Armas, ancien notaire en cette ville, en date du 12 février 1878, et enregistré au bureau de transfert, livre 111, folio 264, et l'autre vingtième indivis de quarante-un acquis de Mme F. Saux, conformément à un acte passé pardevant Omer Villeré, notaire en cette ville en date du 4 mai 1881, enregistré au bureau de transfert, livre 118 folio 700.

Les améliorations consistent en une élégante résidence double ayant six chambres, bâtisse dans le fond, ayant deux chambres, cave, lieux d'aisance, etc., un côté loué à $12 et l'autre côté à $8 par mois, connue par le numéro municipal 61 rue Espagne.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste, s'il y en a, à un et deux ans de crédit au gré des acquéreurs en billets portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement final, garanti par hypothèque et privilège des vendeurs. Les acquéreurs auront à faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de leur adjudication pour lier la vente.

Les actes de vente pardevant J. H. Forcelle, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

18nov—16 23 30—7 14 20déc

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages simples et doubles dans le Quatrième District.

Nos 79, 81 et 83 rue Sixième, entre Annonciation et Chippewa.

A l'encan. A terme.

Succession de Mme V. Wm Erdmann.

No 36,446—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR JOHN H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet—MERCREDI 21 décembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du et signé le 15 novembre 1892, dans la susdite affaire, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1º Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Washington, Sixième, Chippewa et Annonciation, désigné comme le No 17 du carré No 29, et mesurant 30 pieds de façade rue Sixième, sur 200 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, selon le plan de L. F. Zimpel le 15 mars 1833, déposé parmi les archives de C. Pollock, ancien notaire.

Les améliorations comprennent le cottage double portant les Nos 81 et 83 rue Sixième, couvert en ardoises a 3 chambres de chaque côté, une grande écurie.

2º Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Washington, Sixième, Chippewa et Annonciation, désigné comme terrain No 16 du carré No 29, et mesure 30 pieds de façade rue Sixième, sur 200 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, selon un plan de L. F. Zimpel, le 15 mars 1833, déposé avec les archives de C. Pollock, ancien notaire.

Les améliorations comprennent un cottage simple portant le No 79 rue Sixième, à distance du trottoir, est couvert en ardoises, a corridor, galerie devant et sur le côté, 5 chambres, auvent, 2 grandes citernes, etc.

La susdite propriété est située dans un quartier bien amélioré, d'un accès facile au centre des affaires au moyen de plusieurs chemins de fer, et voisine d'un marché, d'églises et d'écoles.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, le reste à un crédit de un et deux ans pour des billets portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, garantie par hypothèque et lien du vendeur, ainsi que toutes les clauses usuelles.

Les acquéreurs déposeront dix pour cent du prix d'adjudication comptant au moment de l'adjudication.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant J. G. Eustis, notaire.

19 nov—19 26—déc 3 10 17 21

BROWN'S IRON BITTERS

Cures Dyspepsia, Indigestion & Debility.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Typewriting Machines Remington.

Desk pour Bureau et Divers.

Succession de Walter Denston.

No 36,929.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 159 rue Commune—JEUDI, 8 décembre 1892, à 11 heures A. M., à la résidence, No — rue Church, entre Girod et Julia, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 3 novembre 1892, dans l'affaire de la succession de Walter Denston, Dossier No 36,929, il sera vendu à l'encan:

Deux typewriting machines, etc.

Conditions—Comptant.

30nov—30—déc 5 7 8

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une résidence en briques à deux étages.

71 rue Delord entre Tchoupitoulas et New Levée.

Successions de Robert Barry et de Ellen Barry, sa femme.

No 36,561.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 4 janvier 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour ci-dessus, Division A, daté le 30 novembre 1892, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite—

La résidence en briques à deux étages No 71 rue Delord dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Delord, South Market, Tchoupitoulas et New Levée ayant une galerie en fer de façade, six chambres, cour pavée, caves. Le lot de terre est désigné par la lettre F sur un plan de Pilié annexé à un acte par J. M. Duncan ancien notaire en cette ville le 30 janvier 1829 et mesurant 26 pieds 1 pouce de face sur la rue Delord, 95 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot E, 47 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot G, et 27 pieds 4 3|5 pouces sur la ligne du fond. La résidence est située sur une ligne de près de chemins de fer, près des marchés et écoles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, avec billets spécialement garantis par hypothèque, privilèges et lien du vendeur, 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès, pour en forcer la collection des billets. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur des billets, et l'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1893, en sus du prix de l'adjudication. 20 pour cent comptant sera requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 déc—3 10 17 24 31—jan 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli cottage résidence No 301 rue Hôpital.

Succession de James Dillon.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue Commune.—MERCREDI, 14 décembre 1892 à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de ladite cour, Division C, maintenant absent sur un congé, daté le 4 novembre 1892, dans l'affaire de la succession de James Dillon, Dossier No 33,248, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le 2me district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Chemin du Bayou, Derbigny et Roman, désigné comme lot "B", et mesurant 27 pieds de face à la rue Hôpital, 104 pieds 4 pouces de profondeur sur le côté vers le lot C et 90 pieds de profondeur sur le côté vers le lot A, 29 pieds de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Roman et 21 pieds 2 pouces de large dans le fond.

Les améliorations comprennent un joli cottage en bois, ayant galerie devant et sur le côté, etc., bonne cour avec arbres fruitiers, arbustes et connu comme le No 301 rue Hôpital.

Conditions—Comptant. Acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant J. G. Eustis, notaire. Dépôt de 10 pour cent à la vente.

12 nov—12 16 23 30—déc 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique Résidence-Cottage, Faisant face à la Place Congo,

No 177 RUE STE-ANNE,

Entre les rues Remparts et St-Claude.

Succession de Lizzie Rivers.

No 36,964—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 21 décembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, daté du 16 novembre 1892, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, savoir:

Le magnifique cottage élevé, en bois, dans le deuxième district de cette ville, No 177 rue Ste-Anne, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Remparts et St-Claude. Il est bâti hors des lignes du terrain, avec des ouvertures de chaque côté, bien éclairé et ventilé, et contenant de larges galeries sur le devant et à l'arrière; six chambres dans la partie supérieure et une au rez-de-chaussée, ainsi que la place au rez-de-chaussée pour plusieurs chambres additionnelles, grande cour pavée, citerne, gaz et écurie. Le lot de terre est désigné par la lettre E d'après un croquis de Louis H. Pilié, Esq., voyer, daté le 19 juin 1885, annexé à un acte pardevant W. J. Castell, Esq., notaire, daté le 11 septembre 1885, et mesurant 43 pieds de face à la rue Ste-Anne, sur 78 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot A, de là 18 pieds 6 pouces sur une ligne parallèle à la rue Ste Anne, de là, une autre profondeur de 51 pieds 6 pouces sur la ligne le divisant du lot A 84 pieds de profondeur sur la ligne le divisant du lot C, et la plus rapprochée de la rue des Remparts, de là, 4 pieds 6 pouces 2 lignes sur une ligne parallèle à la rue Ste-Anne, de là, une autre profondeur de 66 pieds 3 pouces, sur une largeur de 29 pieds 3 pouces sur la ligne du fond.

Conditions—Comptant; 10 pour cent comptant du prix d'adjudication sera requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred Adolph, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 nov—19 26—déc 3 10 17 21

PAR STERN & GOLDMAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages, dans le Troisième District.

Succession de Ferdinand A. Ernert.

No 37,068—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR STERN & GOLDMAN.—Samuel H. Stern Encanteur.—Bureau, No 190 rue de la Commune.—MERCREDI, 14 décembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 9 novembre 1892 et rendu dans l'affaire susdite, la propriété décrite ci-après, à savoir—

1º Le cottage simple en bois coin des rues Royale et Louisa et décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Louisa, Clouet, Royale et Chartres et désigné par la lettre "A" sur un plan ou croquis dressé par D. E. Seghers, voyer, daté le 31 octobre 1892, déposé au bureau de Francis D. Charbonnet, notaire en cette ville, lequel lot de terre mesure, en mesure américaine, 19 pieds 2 pouces de face à la rue Louisa, sur une profondeur et façade sur la dite rue Royale de 113 pieds 4 pouces, formant le coin des deux dites rues.

2º Le cottage double en bois, rue Royale, entre Clouet et Louisa, et décrit comme suit, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et dans le même ilet et borné de la même façon et immédiatement adjacent au lot "A," décrit ci-dessus et désigné par la lettre "B" sur l'esquisse à laquelle il est fait allusion ci-dessus, et mesurant 99 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Royale, sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de 19 pieds 2 pouces et borné sur la ligne de côté vers la rue Louisa par le lot "A."

Ces cottages sont dans une localité populeuse du Troisième District près du Club Olympic et à proximité des écoles et du marché, les chars des Chemins de fer passent devant sur la rue Royale.

Termes et conditions.—Comptant. Un dépôt de dix pour cent du prix d'achat requis au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Francis D. Charbonnet, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

19 nov—12 16 23 30—déc 7 14

PAR D. DANZIGER.

Résidence idéale et lot formant l'encoignure sur l'Ave. ne de l'Esplanade.

Avec grands terrains et arbres fruitiers faisant face à la Place Gayarré.

La plus belle partie de l'Avenue de l'Esplanade.

Lot 45 sur environ 200.

Conditions faciles et à un long crédit.

PAR D. DANZIGER, encanteur.—Bureau, 31 rue Carondelet—MERCREDI, 14 DECEMBRE 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, portant le No 388 avenue de l'Esplanade, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue de l'Esplanade, les rues Tonti, Quartier et Miro, et mesurant, en mesure américaine, 45 pieds de face à l'avenue de l'Esplanade et la rue Quartier, sur une profondeur de l'une à l'autre des dites rues, de 198 pieds 11 pouces et 2 lignes et face à la rue Tonti, formant l'encoignure de l'avenue de l'Esplanade et de la rue Tonti et des rues Quartier et Tonti.

Les améliorations comprennent un élégant cottage élevé de terre à un étage avec attic, en parfait état, ayant tous les agréments modernes, grand corridor, salon avec arches, salle à manger avec des portes à coulisses avec une salle à coucher, grande galerie derrière, cabinets avec planches pour sécher le linge, chambre à bain et [illegible].

Dans le fond, il y a une bâtisse où se trouve la cuisine ayant deux chambres, un lavoir et une chambre à repasser, hangar pour le charbon et le bois, deux grandes citernes, etc.

Les terrains sont très attrayants, étant divisés en [illegible] et [illegible], il y a nombre de Pacaniers, Orangers, Bananiers, Figuiers, Pêchers, Pluqueminiers, etc., sur les terrains.

Cette grande propriété peut être subdivisée de façon à élever à l'extrémité de beaux lots pour construire [illegible] sur la rue Tonti.

Des cartes pour visiter la lieu, peuvent être obtenues au [illegible].

Conditions—Un quart ou plus comptant, la balance à un, deux et trois ans avec sept pour cent d'intérêt [illegible] garanti par hypothèque [illegible] avec les clauses usuelles. Un dépôt de dix pour cent comptant.

Acte de vente pardevant John F. Meunier, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

27 nov—27 30—déc 4 [illegible]

VENTES A L'ENCAN

PAR VINCENT & CO.

Grande vente pour le ce crédit.

Tout le contenu de marchandises du magasin No 42 rue Décatur. Notions, marchandises sèches, marchandises de fantaisie, articles de toilette, marchandises pour modistes, marchandises en général.

PAR VINCENT & CIE. Jeudi 8 décembre 1892 à 11 heures A. M., au magasin No 42 rue Décatur. Tout le contenu de marchandises des objets ci-dessus sera vendu sans limite. L'attention de tous les commerçants est appelée sur cette vente sans précédent.

8 déc—1 fois

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ABONNEMENTS:

ÉDITION QUOTIDIENNE.

UN AN..............	$12 00
SIX MOIS..............	6 00
TROIS MOIS..............	3 00
UN MOIS..............	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN..............	$3 00
SIX MOIS..............	1 50
QUATRE MOIS..............	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seul. dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73.....CHARTRES.....73

T'Abeille de... Bureaux... NOUVE... JEUDI, 8... V... Mandeville... LE STEAM... Commen... L'ABEILLE... COMPAG... CROMWELL... POUR NEW... CHEMI... QUEEN... CINCINNATI... Temps pour C... Temps pour N... BASILE... FACTEUR... 84 Rue Roy... PIANOS GAV... FEUIL... LA MA... QUATRE... M. M... LE SECRET...

Louise et sa mère décider à restituer à son homonyme et —Non, moi t'en seulement. Et, de fait, sur la distribua trois resta dépositaire du de prudence. —Alors,—dit ris, en clignant monsieur Maury, friandises sur vous —Mais non, troublé,—je rhume. —Et vous vous avouez que vous que c'est pour à venir que vous —Oui......, mon Charles,—il y a de êtes!....